

SIES - L'emploi d'enseignement et de recherche dans les sites contractuels



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

COMUE Université Lille Nord de France

Annexe n°18 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p>COMUE Université Lille Nord de France Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p>Membres : Université de Lille Université d'Artois Université du Littoral Côte d'Opale Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis Ecole Centrale de Lille Institut Mines-Télécom Fédération Universitaire Polytechnique de Lille Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA)</p>
---	---

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Lille Nord de France

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	382	103	63	548	331	879	8	864
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	4 490	223	935	5 648	4 515	10 163	88	10 163
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	285	-	90	375	73	447	4	447
	Total site contractuel	5 157	326	1 088	6 571	4 919	11 489	100	11 474
dont personnels permanents	EPIC et EPST	307	83	-	390	242	632	7	618
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	4 209	183	-	4 392	3 499	7 891	89	7 891
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	255	-	-	255	66	321	4	321
	Total site contractuel	4 771	266	-	5 037	3 807	8 844	100	8 830

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

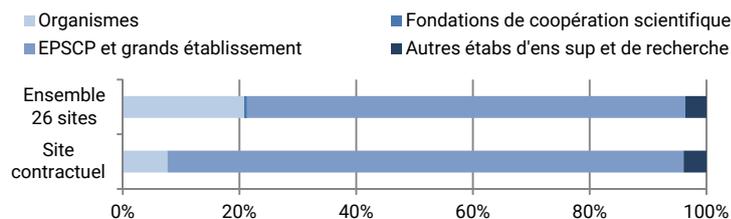
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE Université Lille Nord de France compte 11 490 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 5 160 chercheurs et enseignants-chercheurs, 1 090 doctorants et ATER rémunérés, 330 IGR et

4 920 personnels de soutien, dont 3 740 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 11 490 personnes, **11 470 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 20 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 880 dans les organismes, 0 dans les FCS, 10 160 dans les EPSCP et 450 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la **COMUE Université Lille Nord de France** comporte davantage d'effectifs dans les EPSCP.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Lille Nord de France

Personnels permanents et non-permanents

Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNES	-	-	1	1	-	-	1
	CNRS	293	82	44	419	230	230	649
	INRA	8	1	1	10	8	8	18
	INSERM	81	20	17	118	93	93	211
EPSCP	ARTOIS	497	10	81	588	462	274	1 050
	COMUE LILLE NORD DE FRANCE	130	8	-	138	210	157	348
	LILLE	2 662	138	626	3 426	2 609	2 131	6 035
	LILLE EC	124	4	40	168	89	76	257
	LILLE ENSC	47	3	5	55	32	32	87
	LILLE IEP	53	5	7	65	56	46	121
	LITTORAL	419	22	61	502	484	276	986
	ROUBAIX ENSAIT	30	1	30	61	52	47	113
	VALENCIENNES	528	32	85	645	521	371	1 166
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴		285	-	90	375	73	-	447
Total site contractuel		5 157	326	1 088	6 571	4 919	3 741	11 489

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

Université Lille Nord de France

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
INSTITUT D'ÉLECTRONIQUE, DE MICROÉLECTRONIQUE ET DE NANOTECHNOLOGIE	sans	CNRS	117
CENTRE D'INFECTION ET D'IMMUNITÉ DE LILLE	CHR-CHU, LILLE	CNRS, INSERM	86
CENTRE DE RECHERCHE JEAN-PIERRE AUBERT	LILLE	CNRS, INSERM	63
PHYSIQUE DES LASERS, ATOMES ET MOLÉCULES	LILLE	CNRS	56
UNITÉ DE GLYCOBIOLOGIE STRUCTURALE ET FONCTIONNELLE	LILLE	CNRS, INRA, INSERM	52
UNITÉ DE CATALYSE ET CHIMIE DU SOLIDE	ARTOIS, EC. CENTRALE LILLE, ENS CHIM. LILLE, LILLE	CNRS	40
UNITÉ MATÉRIAUX ET TRANSFORMATIONS	sans	CNRS, INRA	36
CENTRE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE, SIGNAL ET AUTOMATIQUE DE LILLE	EC. CENTRALE LILLE, LILLE	CNRS	29
GÉNOMIQUE INTÉGRATIVE ET MODÉLISATION DES MALADIES MÉTABOLIQUES	LILLE	CNRS, INSERM	28
LABORATOIRE D'OPTIQUE ATMOSPHERIQUE	LILLE	CNRS	23
MÉCANISMES DE LA TUMORIGÈNE ET THÉRAPIES CIBLÉES	LILLE	CNRS, INSERM	22
RÉCEPTEURS NUCLÉAIRES, MALADIES CARDIOVASCULAIRES ET DIABÈTE	CHR-CHU, LILLE	INSERM	20
EVOLUTION, ECOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE	LILLE	CNRS	20
LILLE INFLAMMATION RESEARCH INTERNATIONAL CENTER	LILLE	INSERM	19
LABORATOIRE DE SPECTROCHIMIE INFRAROUGE ET RAMAN	ENS CHIM. LILLE, LILLE	CNRS	18

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

Université Lille Nord de France

Permanents et non-permanents				Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴	Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	445	8	- 14	46	45	9
FCS	-	-	0	-	-	-
EPSCP	5 093	86	14	18	39	43
Orientation recherche/enseignement ⁷ :						
uniquement enseignement	907			74	24	2
uniquement recherche	352			22	60	19
médecine et odontologie	305			100	-	-
enseignement et recherche	3 529			45	44	10
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁸	375	6	1	10	61	29
Total site contractuel	5 913	100		19	41	40
Ecart / 26 sites ⁴				-8,3	3,1	5,3

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

5. yc Sciences Médicales

6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

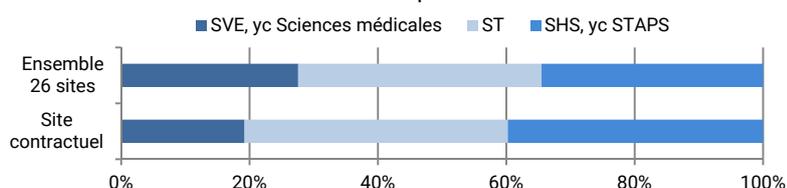
8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Université Lille Nord de France est bien moins orientée vers le domaine disciplinaire « Sciences du Vivant et Environnement ». Cela tient à une orientation plus forte des EPSCP et des organismes de recherche vers les deux autres domaines disciplinaires et aussi à la place bien moins importante des organismes de recherche dans le site par rapport à la moyenne nationale.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires
Domaines disciplinaires de l'ERC



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Université Lille Nord de France

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	CNES	1	1	-	-
	CNRS	337	104	195	38
	INRA	9	2	7	-
	INSERM	98	98	-	-
EPSCP	ARTOIS	543	41	253	249
	COMUE LILLE NORD DE FRANCE	98	9	21	68
	LILLE	3 084	768	949	1 367
	LILLE EC	163	-	142	21
	LILLE ENSC	52	-	46	6
	LILLE IEP	59	-	-	59
	LITTORAL	458	70	190	198
	ROUBAIX ENSAIT	60	-	57	3
	VALENCIENNES	576	6	337	233
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		375	38	227
Total site contractuel		5 913	1 137	2 424	2 351

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

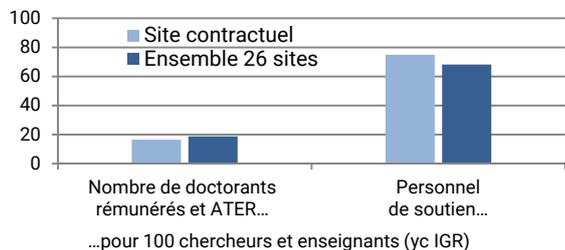
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

La COMUE Université Lille Nord de France compte 17 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 75 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est légèrement moins que dans l'ensemble des 26 sites contractuels ; pour les personnels de soutien, c'est notablement plus.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Université Lille Nord de France

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	63	11	11
FCS	-	-	47
EPSCP	935	17	21
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ²	90	24	26
Total	1 088	17	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement. Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »